

(Journal officiel du 25 juillet 2002)

**Arrêtés du 2 juillet 2002 portant nomination
au Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse**

NOR : DEVE0210268A

Par arrêté de la ministre de l'écologie et du développement durable en date du 2 juillet 2002, sont nommés au Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse pour représenter les :

Industries pétrolières

Titulaire : M. André Haus, en remplacement de M. Marc Granier.

REPRÉSENTANTS DES DÉPARTEMENTS

Région Languedoc-Roussillon

Aude

Titulaire : M. Michel Brousse, en remplacement de M. Alain Bauda.

Producteurs autonomes d'électricité

Titulaire : M. Jean Cayrol, en remplacement de M. Daniel Busson.

MILIEUX SOCIOPROFESSIONNELS

Région Languedoc-Roussillon

Suppléant : M. Gérard Maurice, en remplacement de M. Guy Guyot.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suppléant : M. Maurice Rigaud, en remplacement de M. Henri Cheylan.

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

Communes de moins de 10 000 habitants

Titulaire : M. Patrick Guyot, en remplacement de M. Daniel Spagnou.

Suppléant : M. Daniel Spagnou, en remplacement de M. Patrick Guyot.

NOR : DEVE0210269A

Par arrêté de la ministre de l'écologie et du développement durable en date du 2 juillet 2002, est nommé au Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse pour représenter les départements :

Région Languedoc-Roussillon

Gard

Titulaire : M. Lucien Affortit, en remplacement de M. Jean Barral.